

20230011

République Française
Département De La Marne
Commune de Tours sur Marne

Envoyé en préfecture le 08/02/2023

Reçu en préfecture le 08/02/2023

Publié le

ID : 051-215105347-20230208-2023_0011-AR



ARRETE N° 2023_0011

PORTANT INTERDICTION DE STATIONNER : RUE DE LA VENDANGE

Le Maire de la Commune de Tours Sur Marne

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2212.2, L 2213, L 2213.5 et L 2512.13,

Vu la loi N° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, notamment son article 25,

Vu le Code de la Route, article R 44, R 225 et R 225.1,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière,

Vu la demande en date du 07/02/2023 de l'Entreprise RAMERY TP REIMS de GUEUX afin d'interdire le stationnement des véhicules légers et poids lourds "Rue de la Vendange" à TOURS sur MARNE afin d'effectuer des travaux d'éclairage public,

Considérant qu'il convient de prendre les mesures nécessaires pour éviter tout accident de la circulation pendant la réalisation des travaux

ARRETE

ARTICLE 1 : Afin d'effectuer des travaux d'éclairage public, le stationnement de tous les véhicules (légers et poids lourds) sera interdit à compter du 17/02/2023 jusqu'à la fin des travaux (normalement 60 jours) dans la "Rue de la Vendange"

Les riverains veilleront à déplacer leur véhicule pendant les horaires de travail de l'Entreprise afin de libérer l'emprise des travaux de tout stationnement.

ARTICLE 2 : Le cheminement des piétons sera dévié par panneaux

ARTICLE 3 : L'accès aux services de secours et de santé ainsi que l'accès des riverains à leur propriété sera préservé.

ARTICLE 4 : Toutes les mesures de signalisation et de sécurité seront prises et matérialisées par l'entreprise RAMERY TP REIMS de GUEUX.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie d'AY
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs Pompiers de TOURS sur MARNE
- Archives
- L'Entreprise RAMERY TP REIMS

Fait à Tours Sur Marne, le 08 Février 2023

Le Maire,

JM GODRON

